

Gestion des Ressources Humaines spécialité E-GRH

RNCP16589 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1501, M1502, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Pour répondre aux différents enjeux auxquels elles doivent désormais faire face (décentralisation, externalisation de la fonction, délocalisations...), les Directions des Ressources Humaines utilisent désormais massivement les technologies de l'information et de la télécommunication que ce soit pour l'administration de leur personnel, la gestion de leurs Ressources Humaines ou dans leurs actions de communication interne et externe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé sera amené à assurer les tâches suivantes :

- Assurer la gestion administrative et informatisée du personnel
- Traiter et analyser les problèmes techniques liés à la gestion des ressources (analyse des postes, application de politique de rémunération, élaboration des plans de formation, etc...)
- Assurer les relations sociales et la communication au sein de l'entreprise
- Pouvoir dialoguer avec les techniciens spécialistes de télécommunications et de l'informatique dans les équipes de réalisation de projet se référant au domaine des ressources humaines (sites de recrutement et de formation, mise en place de techniques de travail coopératif, gestion informatisée des ressources humaines).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

entreprises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- assistant DRH
- adjoint responsable personnel
- responsable des emplois et compétences
- responsable gestion des compétences et mobilité
- responsable emploi-formation-communication
- responsable paye
- postes en cabinet conseil en ressources humaines
- postes de conseil en recrutement dans les entreprises de travail temporaire

- postes en gestion des ressources humaines dans les administrations et collectivités territoriales

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury de délivrance du diplôme

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès aux différents niveaux par la commission de VAP (décret de 1985) ou par le jury de VAE (loi de 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16589/>